



Conseil Municipal des Jeunes

oct. 2024 – sept. 2026



Tu es élève dans un établissement
de Livarot-Pays d'Auge
Tu as des projets, des idées, des envies ?
Tu peux voter (CM1-3^e) et/ou être candidat* (CM1 ou collégiens)

*Être élu(e), c'est exprimer **ton point de vue**,
confronter **tes opinions**,
faire connaître **tes idées**
et participer de façon active à la vie de la commune.

LIVAROT-PAYS D'AUGE
Terres de dynamisme



À L'ATTENTION DES PARENTS

POURQUOI DONNER LA PAROLE AUX JEUNES

Certaines idées ne peuvent mûrir que dans la tête d'un jeune. Alors, si personne ne les souffle aux élus, ces idées ne se concrétisent pas. À travers le CMJ, les jeunes de Livarot-Pays d'Auge ont la possibilité d'exprimer leurs souhaits et de les réaliser quand c'est possible.

Nous vous rappelons que la création et le fonctionnement du Conseil Municipal des Jeunes sont placés sous la responsabilité des élus que les 12 élèves élus rencontreront régulièrement pour présenter le bilan des commissions et des projets.

CMJ EN ACTION : UN OUTIL PÉDAGOGIQUE

Le conseil fonctionnera sur le temps des loisirs. Cependant, il offrira un formidable outil pédagogique aux enseignants, qui pourront travailler avec les élèves sur cette expérience dans le cadre des cours.

Ses objectifs essentiels sont :

- + d'initier les jeunes dès leur plus jeune âge à la démocratie et à la citoyenneté.
- + de favoriser leur participation à la vie de la commune pour l'intérêt général

ENCADREMENT ET ANIMATION

Au cours de cette expérience, les élèves vont avant tout découvrir le travail en groupe. Les élus veilleront à les aider dans leur organisation, à faire respecter le temps de parole et seront vigilants sur les discours des conseillers qui ne seront en aucun cas les porte-paroles des adultes.



1/ POURQUOI UN CMJ À LIVAROT-PAYS D'AUGE

Le conseil est créé pour représenter la jeunesse de Livarot-Pays d'Auge et faire part aux adultes de ses attentes. 12 conseiller(e)s juniors proposeront des idées pour améliorer la vie des jeunes de la commune et s'engageront à être à leur écoute

2/ QUI PEUT VOTER

Les élèves scolarisés du CM1 à la 3^e à Livarot-Pays d'Auge.

3/ QUAND ET OÙ VOTER ?

Les élections seront organisées dans chaque établissement **le 11 octobre 2024**.

4/ COMMENT DEVENIR CANDIDAT ?

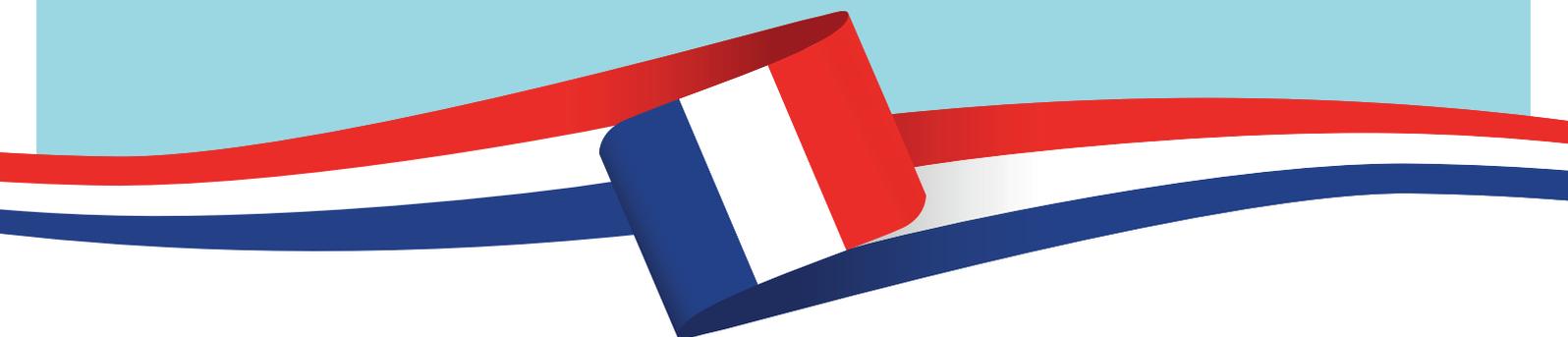
- Être scolarisé dans un des établissements scolaires de la commune (*CM1 ou collégien*),
- Avoir l'autorisation des parents (*ils doivent remplir les formulaires de ce livret*),
- Ramener les formulaires remplis et signés (*candidature + attestation parentale*) à la Mairie de Livarot (*Place Georges Bisson à Livarot*) **avant le 30 septembre 2024**.

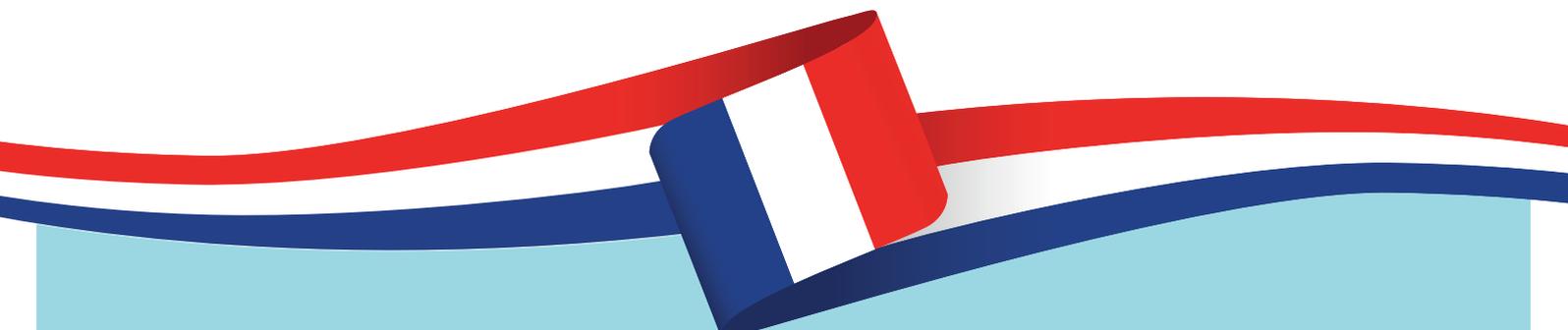
5/ JE SUIS CANDIDAT, QUE DOIS-JE FAIRE ?

- Tu dois proposer des projets pour ta ville auprès de tes camarades (*mais attention, sois réaliste !*).
- Tu es le porte parole des jeunes.

6/ JE SUIS CANDIDAT, JE M'ENGAGE À

- Proposer des projets sur les thématiques suivantes : vie municipale, citoyenneté, développement durable, sports, jeunesse, éducation, sécurité.
- Être présent (*commémorations, inaugurations*),
- Me rendre disponible et assister aux réunions (*minimum 2 réunions par an*).





CANDIDATURE

À FOURNIR À LA MAIRIE DE LIVAROT AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2024
(Place Georges Bisson à Livarot)

JE SOUSSIGNÉ

Nom :

Prénom :

SOUHAITE ÊTRE CANDIDAT POUR DEVENIR MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE LIVAROT-PAYS D'AUGE

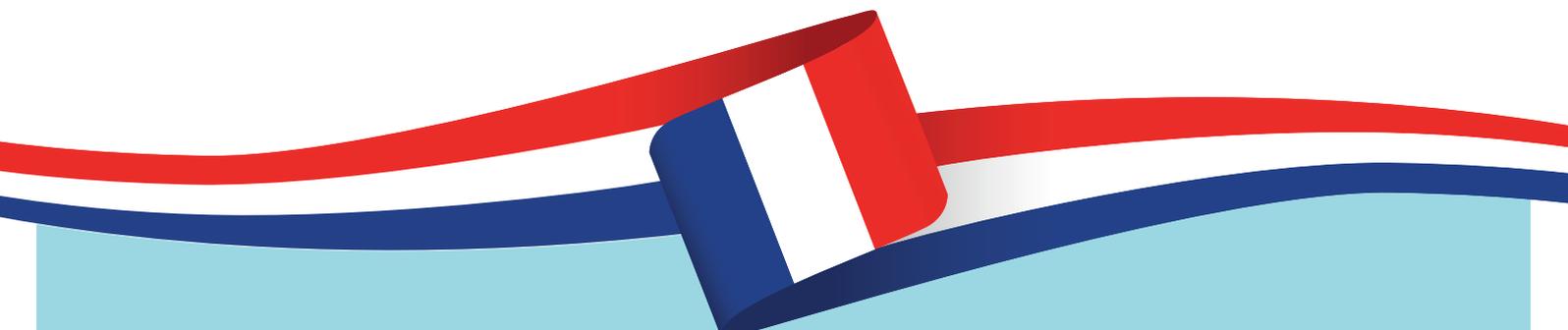
Établissement fréquenté :

Classe :

Ma motivation (souhaitable) : _____

Fait à Livarot-Pays d'Auge, le

Signature du candidat :



AUTORISATION PARENTALE

À FOURNIR À LA MAIRIE DE LIVAROT AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2024

(Place Georges Bisson à Livarot)

JE SOUSSIGNÉ

Nom :

AUTORISE MON ENFANT

Prénom :

Nom :

Né(e) le :

Classe :

Établissement scolaire :

Adresse Postale :

Tél. :

E-Mail :

À ÊTRE MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ) DE LIVAROT-PAYS D'AUGE et à participer activement aux projets du CMJ sur la période d'octobre 2024 à septembre 2026. Cette autorisation est valable pour l'utilisation de l'image de mon enfant et dans le cadre du CMJ pour tous supports (*journaux locaux, vidéo, internet, réseaux...*)*. Je déclare sur l'honneur que mon enfant est couvert par une assurance « *Responsabilité civile* ».

Fait à Livarot-Pays d'Auge, le

Signature des parents :

* en cas de refus, les parents devront le signifier par écrit et l'adresser à la mairie de Livarot dans les plus brefs délais.



Conseil Municipal des Jeunes

oct. 2022 – sept. 2024



Tu es élève dans un établissement
de **Livarot-Pays d'Auge**
Tu as des projets, des idées, des envies ?
Tu peux voter (CM1-3^e) **et/ou être candidat** (CM1 ou collégiens)

Dépôt des candidatures avant le 30 septembre 2024
à la Mairie de Livarot-Pays d'Auge (Place Georges Bisson)

Plus d'information : 02 31 63 53 19

LIVAROT-PAYS D'AUGE
Terres de dynamisme

